

# Les échos du POUGARD

***Janvier 2018***





## **Dans ce numéro des Echos du POUGARD 2018.....**

### **Mot du maire**

### **Le budget communal**

#### **La vie de la commune :**

L'état-civil (naissances, mariages, décès)

Le saviez-vous ?

Nos écoles

#### **La vie associative et les animations 2017**

Le comité des fêtes

Le club de gymnastique

Le Téléthon

La chorale chœur and Caux

Anciens combattants

Club des aînés

Déclique Informatique

Si Le Pougard m'était conté

Le club animation couture

#### **Le secrétariat de la mairie vous informe**

Renseignements pratiques, informations diverses, ramassage déchets, démarches administratives....

Formalités administratives

Bien vivre en communauté

#### **Agenda des manifestations 2018**

#### **Pratique... Combien de temps conserver ses papiers ?**

## Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Nous voici à l'aube de l'année 2018, c'est alors le moment de vous informer des événements qui se sont déroulés et des travaux effectués en 2017.

La nouvelle Communauté de Communes « Terroir de Caux » est en route. Ceux qui en ont la responsabilité font le maximum pour rendre service aux habitants même si certaines compétences s'éloignent comme l'assainissement dans les bureaux de Tôtes. D'autres nous rapprochent comme le projet de ramassage en bus facilitant la vie des parents souhaitant mettre leurs enfants en centre aéré aux vacances. Nos enfants ont pu aussi profiter à nouveau d'une piscine à Val de Saône. L'activité Ludisports existe toujours. La grande nouveauté 2018 sera un autre système de ramassage des ordures ménagères. Comme souvent la nouveauté fait polémique ; le but étant tout de même d'améliorer les choses et de pouvoir les modifier si nécessaire. Ne crions pas avant d'avoir mal et toutes informations utiles vous seront données très rapidement.

Nous avons à faire face depuis un an à l'interdiction des produits phytosanitaires (sauf cimetières et terrains de sports). Il a fallu s'adapter. Il n'y a pas de solutions vraiment satisfaisantes mais la commune n'est pas devenue un champ de mauvaises herbes et les massifs fleuris font plaisir à voir. Ils sont la plus belle récompense pour ceux qui les façonnent.

Un très grand nombre des travaux d'investissement prévus a été réalisé : l'aménagement hydraulique route du Thil fait en partenariat avec la commune de Thil-Manneville donne satisfaction sauf en cas de pluviométrie exceptionnelle. Au terrain de tennis de nouveaux buts de hand et basket ouvrent l'éventail des sports possibles pour les habitants et les écoles avec toujours la pétanque bien entendu ! Des travaux d'isolation en sous toiture à la salle des fêtes ont été réalisés. A l'Eglise, la deuxième porte latérale a été restaurée. Les joints ciment du côté Nord de la Nef ont été terminés. Les travaux de couverture prévus sur la Nef sont adjugés mais décalés en 2018 pour des raisons évidentes de météo plus favorable au printemps. La rue du Stade a été élargie dans sa partie la plus étroite et les travaux de clôtures dues aux riverains effectués. L'enfouissement du réseau électrique est terminé. Reste celui du réseau téléphonique et l'installation d'un nouvel éclairage public. Tout est programmé mais on attend les entreprises.

A la demande des parents d'élèves et du corps enseignant, les activités périscolaires ont été supprimées depuis septembre. Egalement à leur demande, l'école maternelle a été déménagée à côté de la cantine ; la garderie ainsi que la bibliothèque sont arrivées à l'ancienne maternelle. Merci aux enseignantes, aux bénévoles et aux employés communaux qui ont donné de leur temps sans compter leurs heures pour être prêts à la rentrée des vacances de Toussaint. L'amélioration de la sécurité routière pour le trajet des enfants et l'optimisation des locaux communs à la bibliothèque, au club informatique (en plein essor !) et aux répétitions de la chorale semble donner satisfaction à tous. Toujours dans le cadre des écoles décidément très gâtées cette année et à la demande des enseignantes, il a été alloué par le Conseil Municipal une aide exceptionnelle de 2 000 € pour la classe de neige des vacances hivernales.

Nous avons eu à faire face à des imprévus. Certains travaux prévus sur 2017 n'ont pu être terminés mais le seront en 2018, l'essentiel étant de toujours pouvoir avancer. Le souci du moment pour le Conseil Municipal est la nouvelle réglementation sur la sécurité incendie qui devient très contraignante. Comme beaucoup de communes, les poteaux incendie existants ne permettent pas de protéger efficacement l'ensemble des habitants d'Auppegard. Des permis de construire sont en attente, ce n'est pas normal du tout. Beaucoup d'informations nous manquent encore. Faudra-t-il procéder par tranches ? Y aura-t-il des subventions que l'on pourrait rater si on va trop vite ? Affaire à suivre...

Je ne peux clore ces quelques informations sur la vie de la commune sans dire merci. Je l'ai déjà fait dans mon propos mais je le répète pour toutes les personnes qui aident à faire avancer les choses. Vous nous avez élus pour vous représenter pour améliorer notre espace public, pour défendre des intérêts communs, pour donner une bonne image du village. Ce doit être un souci permanent et nous y travaillons dans l'intérêt de toutes les générations.

En cette période de fêtes, nous nous devons de penser à certains d'entre nous qui ont subi de dures épreuves en 2017. Le temps peut effacer une partie de la douleur mais pas les cicatrices. Vous pouvez compter sur notre compassion et notre aide si besoin est.

Au nom de tout le Conseil Municipal et du CCAS que la santé soit au rendez-vous pour vous tous en 2018, c'est notre souhait le plus cher.

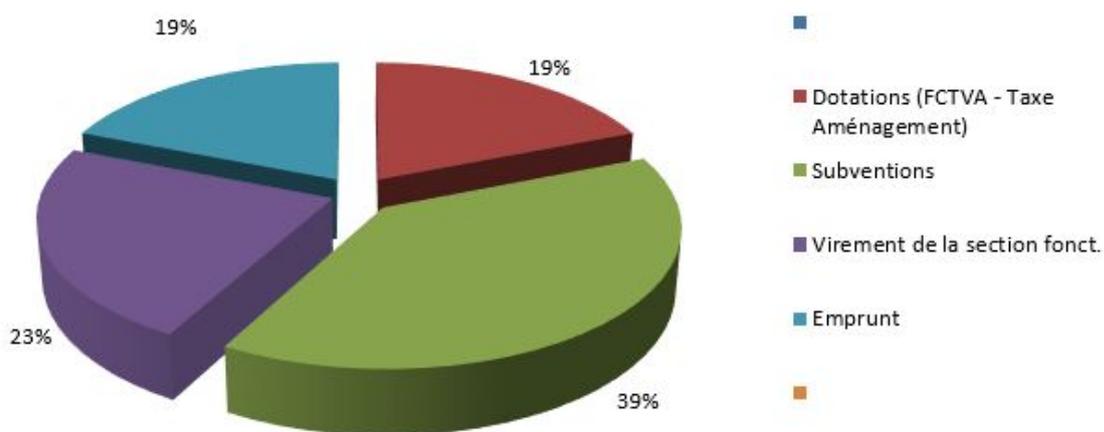
Votre Maire.

Jacques DEPREZ

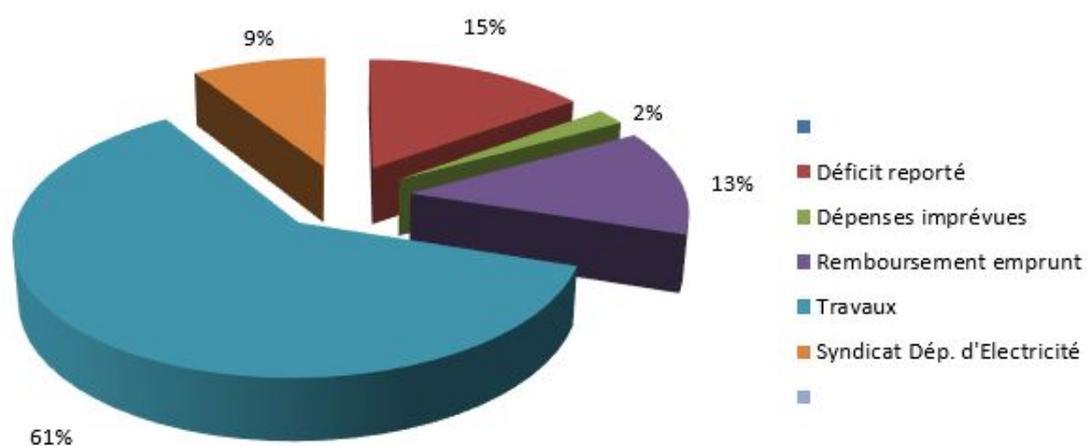
P.S. : Rendez-vous le dimanche 14 janvier à 11h00 à la salle des fêtes à l'occasion de l'année nouvelle

## Le Budget communal ....

Budget d'investissement : 187 406 euros

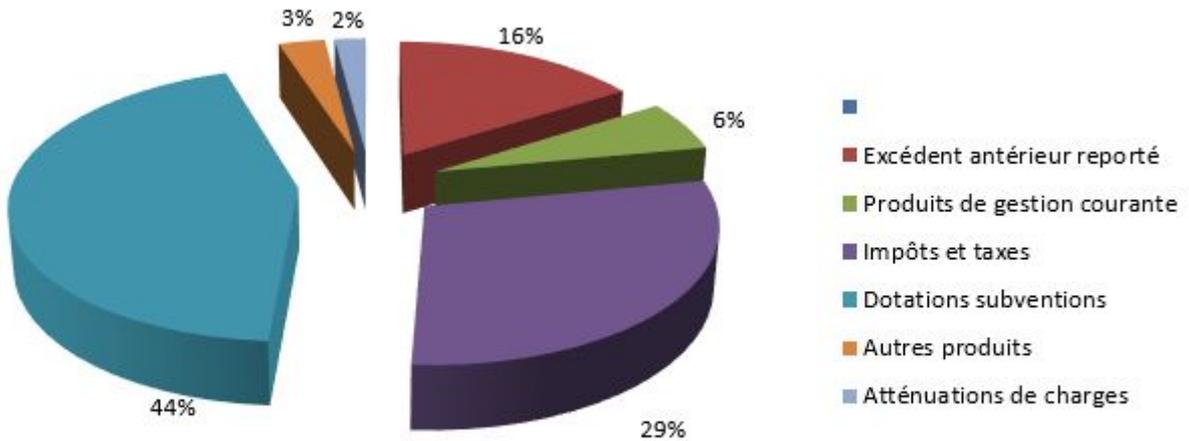


### RECETTES D'INVESTISSEMENT

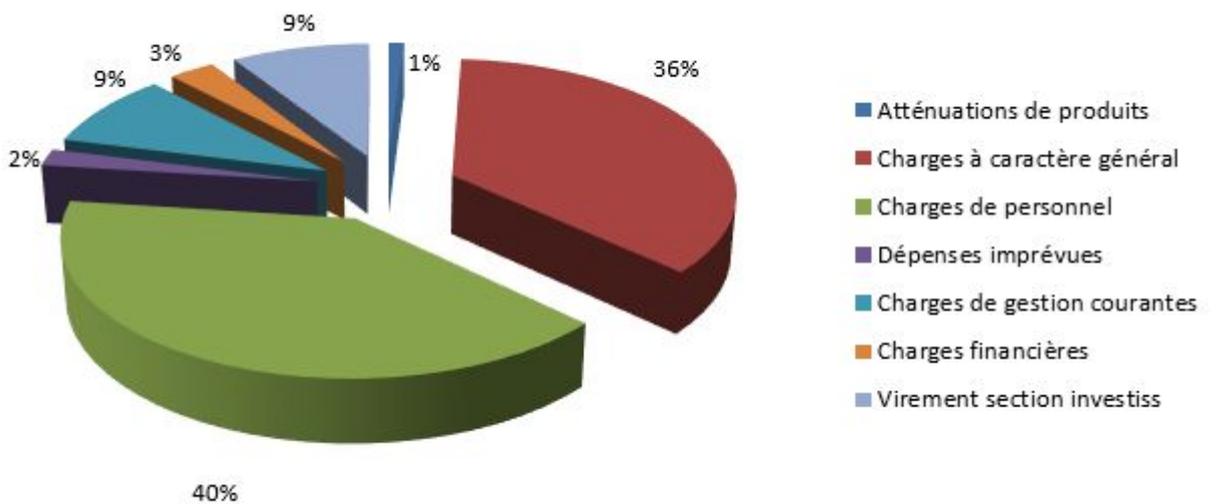


### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Budget de fonctionnement : 460 871 euros



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## Etat Civil 2017

### Félicitations aux parents de :

Antonin QUENOUILLE	né le 26 janvier 2016
Ewa HELMINIAK	née le 23 novembre 2016
Laël GIFFARD	né le 04 janvier 2017
Capucine DETALMINIL	née le 17 septembre 2017

2013	→	11 naissances,
2014	→	6 naissances,
2015	→	10 naissances,
2016	→	8 naissances
2017	→	2 naissances



### Mariage :

Clémence COUROYER & Gauthier LACULLE	le 01 juillet 2017
Angélique JOLLY & Guillaume DORE	le 05 août 2017
Anne-Sophie PARIS & Vincent ALIM	le 26 août 2017



### Condoléances à la famille de :

Marie-Thérèse CHAVANIEUX	le 12 janvier 2017
Robert GAMBET	le 15 mai 2017
Serge SAINTEMARIE	le 02 juin 2017
Jean-François BARTHOLOMEW	le 05 octobre 2017
Berthe LEBON	le 24 octobre 2017

## Le saviez-vous.... Du changement dans la collecte

C'est à partir du 29 janvier que le tri sélectif sera collecté en porte à porte sur tout le territoire communautaire.

Chaque foyer doit donc avoir des bacs différents selon le type de collecte. : un bac à couvercle gris pour les ordures ménagères résiduelles et un bac à couvercle jaune pour les recyclables. Un calendrier précis des collectes sera communiqué par la communauté de communes dans les meilleurs délais.

Les bacs seront quant à eux à enlever dans le courant du mois de janvier. Toutes les modalités vous seront données par courrier explicatif.

Attention : vous ne pourrez plus déposer vos emballages dans les points d'apport volontaire qui seront supprimés. Seuls les containers pour le verre resteront en place.

## Le saviez-vous.... Manque de civisme...

### Point important sur le manque de civisme de certains :

les dépôts sauvages de déchets en tout genre (sacs d'ordures ménagères, télévision, matelas, pots de peinture, ...) au pied des points d'apports volontaires, se développent de plus en plus. Ces actes anti-citoyen sont de véritables nuisances visuelles, pratiques et environnementales. Tous ces déchets doivent être mis à la déchetterie de Gueures, distante de 4 km seulement d'Auppegard.



Il est donc important de rappeler que le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et que la commune se réserve le droit de poursuivre les fautifs identifiés.

Crédits photos d'habitants d'Auppegard.



## Le saviez-vous.... Déménagement de locaux communaux

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint l'école maternelle est transférée dans le complexe cantine situé derrière la mairie, en lieu et place de la bibliothèque et la garderie.

Ce projet, annoncé dans le programme communal dès 2014, permet de réunir les jeunes enfants, les enseignants et les parents d'élèves dans des locaux récents, gage de confort et de sécurité.

Ainsi, la bibliothèque et la garderie sont désormais situées à l'ancienne école maternelle.



L'ancienne salle de classe a fait l'objet de travaux de rénovation pour accueillir la nouvelle bibliothèque. et l'ancienne salle d'éveil, sans gros changement de part sa bonne configuration, reçoit désormais la garderie avant et après les heures de classe.

Tous ces aménagements permettent également d'améliorer les conditions d'accueil de certaines associations :



- Le club informatique connecte les ordinateurs des adhérents dans la bibliothèque 2 fois par semaine pour profiter de l'espace et de la connexion internet.
- La chorale « Chœur & Caux » profite de la bonne acoustique de la bibliothèque pour faire les répétitions de leurs beaux tours de chants.

Rappel : la bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 18h, le mercredi et le samedi de 10h à 12h

## Nos Ecoles

### *L'école d'Auppegard en 2017*

La classe des CE2/CM1/CM2 participait à une classe de neige cette année (du 11 au 18 mars), plusieurs actions ont été menées afin de permettre de baisser le coût à la charge des familles.

Les parents d'élèves ont organisé une soirée tartiflette le 27 janvier et un loto le 5 février.



Les élèves ont également pu profiter d'un intervenant en escrime avec le prêt de la salle des fêtes et d'un intervenant en judo au sein du dojo d'Offranville.

Nous avons travaillé avec un artiste graffeur : KONU. Il nous a aidés à commencer la fresque dans la cour. Vous pouvez venir l'observer à l'école.



A ces belles manifestations ce sont ajoutées d'autres actions comme l'intervention de Mr Thomas et Mr Stir pour notre travail dans le jardin. Grâce à ce partenariat, nous avons pu visiter le lycée Rostand à Offranville. Il y a même un maraicher (Mr Letournel) qui est venu nous présenter ses légumes et nous avons fait de la soupe. Mais également la participation de Mme Sannier et la bibliothèque avec des expositions ainsi que l'intervention d'un apiculteur qui nous a permis de présenter de nouvelles choses aux enfants.

Les sorties de fin d'année ont été variées : le phare d'Ailly, l'Estran, la maison de l'eau à Thuit-Signol, une balade en mer, la visite du collège.

Le 2 juin a eu lieu la kermesse de l'école organisée par les parents d'élèves, le temps était avec nous !



Comme à notre habitude, chaque fin de période a été ponctuée par une rencontre entre les trois classes de l'école. Autour d'un thème commun, les enfants échangent et pratiquent ensemble différents ateliers.

L'année scolaire 2016- 2017 s'est terminée avec la fête de l'école le 15 juin. Les enfants ont proposé un spectacle en musique et en chants sur le thème des paysages à travers les quatre éléments.

La rentrée 2017- 2018 est marquée par l'arrivée d'une nouvelle enseignante dans l'école ; Mme Leroux Sophranie enseigne dans la classe de CM1 CM2. Mme Fleury Camille intervient désormais dans la classe de maternelle. 52 élèves du village fréquentent l'école toujours dirigée par Mme Cacheux Ludivine.

Depuis la rentrée de novembre, les élèves de maternelle profitent des locaux derrière la mairie. Ce déménagement nécessaire au bien être des élèves a été réalisé avec la participation des parents d'élèves.



Nous vous souhaitons une belle année 2018 à tous !

Les enseignantes.

# Le Comité des fêtes Saison 2016—2017

## Adresse du site Internet du Comité

[http://club.quomodo.com/comite\\_des\\_fetes\\_auppegard/](http://club.quomodo.com/comite_des_fetes_auppegard/)

### FOIRE AUX JOUETS ( 30 Octobre 2016 )

C'est en 2003 que la première foire aux jouets avait été organisée par le CdF. Ce type de manifestation a été reconduit en Octobre 2016. Une très bonne réussite, 21 exposants ont répondu présent. Les exposants et fouineurs pouvaient se rafraichir et déguster des crêpes faites sur place



### AIDE AUX JEUNES DE L'USA ( 26 Novembre 2016 )



Le CdF est venu supporter l'US Auppegard ainsi que leur entraîneur Philippe Lemoine, avant de leur remettre une dizaine de ballons aux couleurs de l'Euro 2016. Ce don aux jeunes de l'Union Sportive d'Auppegard fait partie des traditions depuis une vingtaine d'années. Ces U 18 sont classées actuellement 5<sup>ème</sup> sur 13 dans leur championnat avec 2 victoires et 3 défaites.

### COLIS DES AINES ( 14 Décembre 2016 )

Le colis des Aînés est offert aux personnes du village de + de 65 ans. Le CdF a offert des chocolats à 86 personnes (33 couples, 51 personnes seules + 2 en maison de retraite). Ces personnes ont reçu des chocolats achetés aux commerces locaux (la boulangerie et le café épicerie). Les premiers à recevoir leur colis ont été Mme et Mr Albert Fécamp chez lesquels le CdF a été chaleureusement reçu. Merci aux membres du Comité des Fêtes qui ont fait la distribution. Le Comité a reçu des remerciements oraux, par courriel, par courrier et a aussi reçu des dons.



### AIDE AUX ECOLES ( 19 Décembre 2016 )

Le président Joël MANSIRE accompagné de membres du comité est allé remettre aux écoles du village une mallette de 16 instruments de musique. Ce don aidera les élèves à s'initier à la musique. Les enfants et l'équipe pédagogique ont très apprécié ce don.

### LA CHASSE AUX OEUFs ( 16 Avril 2017 )

La tradition Pascale, ouverte aux enfants d'Auppegard, à l'initiative de la boulangerie du village, parrainée par la boulangerie, la Commune, le Comité des fêtes et l'entreprise Espace Confort. Des chocolats étaient cachés sur le terrain jouxtant la boulangerie, plusieurs parcours avaient été tracés. Les enfants sont répartis avec un panier ou sac plein de chocolats, ce qui fit la joie des enfants et des plus grands.





## **TOMBOLA DE PRINTEMPS ( 19 Mai 2017)**

110 carnets fabriqués. 105 carnets vendus dont 55 entiers. 12 lots étaient proposés. **Les gagnants** : Sabrina Cressent gagne l'**ordinateur portable** ; Anne Amourette, le **vélo BMX20** ; Sylvie Bocquet, le **téléviseur LED 47cm** ; Robert Lemonnier, la **mini chaîne encodeur Big Ben** ; Théo Lorgeril, le **VTT homme** ; Philippe Sauval, la **tour de son** ; Chantal Gin, le **robot culinaire** ; Robin Brochet, la **tablette numérique** ; Antoine Véron, le **baladeur MP4** ; Romain Chavanaieux, la **patinette Frestyle** ; Stéphanie Sorel, l'**appareil photo numérique** et Christian Bachelet, le **téléphone sans fil**.

La remise des lots a eu lieu à la salle des fêtes en présence du Cdf et des heureux gagnants. Merci à tous les vendeurs, acheteurs et partenaires. Cette remise de lots fut suivie du verre de l'amitié.



## **LA COURSE CYCLISTE UFOLEP ( 25 Mai 2017 )**

Le 13<sup>ème</sup> prix d'Auppegard ouvert aux Ufolep 1/2/3/4, aux minimes et cadets, aux féminines, aux FFC pass cyclistes 1/2/3/4 + 3 catégories de moins de 50 points et aux coureurs FSGT toutes catégories sauf les 1ères. Le circuit de 8 km passe par les communes d'Auppegard, du Thil –Manneville et de Colmesnil Manneville. Sur la ligne, 136 coureurs contre 151 en 2016, prirent le départ. A déplorer une chute sans gravité. Cette manifestation n'aurait pas lieu sans l'aide des motards, des gardiens de carrefour ainsi que les membres du CdF et le Forges Vélo's 76.

### **1ère CATEGORIE :**

- 1 - Florent GIGNON de l'UC Envermeudoise
- 2 - Jean Bernard DELAPLACE de CS Les Andelys
- 3 - Romain LE COM de XC Couronne

### **2<sup>ème</sup> CATEGORIE :**

- 1 - Clément BLONDE de l'USC Bois Guillaume
- 2 - Raphael MACHEPY de Forges Vélo's 76
- 3 - Laurent VATOTINE du VC Eudois et Breslois

### **3ème CATEGORIE :**

- 1- Yohann CHEVALLIER de l'AC Sottevillaus
  - 2 - Denis LEJEUNE du CC Salouel
  - 3 - Pascal CORROYER du VC Eudois et Breslois
- 1ère féminine: Léaldine CARRE du Villeneuve La Garenne

### **GS :**

- 1- Gaetan SAILLARD de la Feuillie Cyclisme
- 2 - Daniel PIONNIER du Forges Vélo's 76
- 3 - Léon LEVASSEUR du VC Hattenville Fauville

et les féminines :



1ère féminine: Noéline POLYCARPE de Forges Vélo's 76

2<sup>ème</sup> féminine : Sophie TOUTAIN de l'UC Envermeudoise

Le tirage de la tombola, la remise des prix et le verre de l'amitié ont clôturé cette bien agréable journée.



## **CONCOURS DE PETANQUE ( 03 JUN 2017)**

Seulement 18 doublettes, aucun jeune d'Auppegard, aucune féminine. Malgré cela l'ambiance était au rendez vous. A noter, aucun donateur de coupes n'était présent lors de la remise des récompenses.

### **Les gagnants de cette grille sont :**

La bouteille de vin : Mr **Albert FECAMP**  
La bouteille de muscat : Mr **Mickael BOURBON**  
La bouteille de calva : Mr **Julien VARIN**  
La bouteille d'apéritif : Mr **GINFRAY**

### **Le classement du concours :**

1<sup>er</sup> jeune d'Auppegard (moins de 12 ans): pas de joueur  
1<sup>er</sup> jeune (moins de 12 ans) : Tilian LECEUR  
2<sup>ème</sup> jeune (moins de 12 ans) : Lucas GEHANT  
1<sup>ère</sup> dame : pas de joueur  
1<sup>er</sup> homme d'Auppegard Monsieur **Albert FECAMP**  
2<sup>ème</sup> du concours : Messieurs **Mickael BOURBON** et **Médéric VARREL**  
1<sup>er</sup> du concours : Messieurs **Martial GUERAIN** et **David HERBE**



Merci à tous les donateurs de coupes et merci aux membres du CdF.

## **LA FOIRE A TOUT ( 02 JUILLET 2017 )**



Comme dit le proverbe jamais 2 sans 3 mais pour cette année on peut dire jamais 3 sans 4. Cela fait la 4<sup>ème</sup> année consécutive que le temps n'est pas du tout clément pour nos exposants et pour le CdF. Seulement 9 exposants très courageux ont fait le déplacement. Malgré ce mauvais temps, beaucoup de visiteurs. L'après- midi les averses ont laissé place au soleil. Croisons les doigts pour l'année prochaine.

## **LA POUGARAISE ( 27 AOÛT 2017 )**

Pour notre 14<sup>ème</sup> édition, le record de participation a été de nouveau battu: 190 cyclistes contre 184 l'an dernier. Manifestation au profit de l'AMMI (**Association contre les Maladies Mitochondriales, AMMI pour la vie**) 190 cyclistes dont 47 sur le 50 km, 99 sur le 70 et 44 sur le 100. C'est une manifestation solidaire, nous reversons les bénéfices à une association caritative qui aide une maladie dont un habitant du village est atteint. Les coureurs ont apprécié le ravitaillement à mi – parcours et le verre de l'amitié à l'arrivée. A noter la tombola gratuite offerte aux participants. Le CdF a reçu de très bons retours tant pour le fléchage du parcours, que pour l'organisation.

## **LA REMISE DES BENEFICES DE LA POUGARAISE**

### **A L'ASSOCIATION A. M. M. I. (06 Octobre 2017)**

C'est en présence de Mme Nathalie Biencourt déléguée régionale de l'association AMMI, de Monsieur Jacques Deprez maire d'Auppegard que la remise du chèque a eu lieu. Le Président Joël Mansire n'a pas oublié de remercier tous les bénévoles, les motards, la presse locale, les partenaires. ainsi que les membres du Comité des Fêtes. Sans tout ce petit monde, rien ne serait possible. Le montant des bénéfices s'élève à 2015 € 00, chèque remis à Mme BIENCOURT par Mr Guy Bourgain trésorier du Comité des Fêtes.

Un diaporama avec des photos prises lors de cette Pougaraise défilait durant cette cérémonie qui se clôtura par le verre de l'amitié.

Retrouver ces photos sur le site Internet du Comité des fêtes

**([club.quomodo.com/comite\\_des\\_fetes\\_auppegard/](http://club.quomodo.com/comite_des_fetes_auppegard/))**

### **LE LOTO ( 08 OCTOBRE 2017 )**

Toujours de nombreux et très beaux lots offerts. Cela fait malheureusement la 2ème année consécutive que le loto ne fait pas carton plein, seulement 86 participants. Toute la presse locale n'a pas relayé l'information.

Au programme, six quines de 3 lots chacune + une exceptionnelle et une gratuite pour les enfants.  
Quine N° 1 : Machine à café pour Noëline Chaussay d'Auppegard.

- Quine N° 2 : Table à induction posable pour Lenny Duplessis d'Auppegard
- Quine N° 3 : VTT mixte pour Laétitia Pinel d'Avremesnil
- Quine gratuite offerte aux jeunes : Caméra sportive pour Raymond Martin de la Corbière (Auffay )
- Quine N° 4 : Radio encodeur rétro pour Andrée Delaunay d'Auppegard
- Quine exceptionnelle : TV à leds 80 cm pour Didier Vasselin de Lammerville
- Quine N° 5 : Nuit à l'hôtel en chambre double avec petits déjeuners pour Isabelle Fiquet de Neuville les Dieppe
- Quine N° 6 : PC Portable pour Sophie Petiteville de Petit Appeville

Durant le Loto, le Président a offert par 2 fois un carton à chaque participant et donné 2 cartons à chacun pour la quine jeune.

Joël animait ce loto et la sphère ; dans la salle aux tableaux : Christine et Xavier; à la vente des cartes Christine et Guy ; à la buvette - restauration Noëline et Jacques ; arbitre dans la salle Christine.

### **LE COMITE DES FÊTES 2017 - 2018**

**Bureau issu de l'assemblée générale du vendredi 20 octobre 2017**

Président d'Honneur : Monsieur Jacques DEPREZ

Président actif: Joël MANSIRE

Secrétaire : Christine RIMBERG

Trésorier : Guy BOURGAIN

**Les Membres:** Marie-Noëline CHAUSSAY, Xavier COURVALET, Antoine MORIN, Louis RIDEL, Alain RIMBERG et Jacques VLAEMINCK.

**Les aides :** Albert FECAMP et Gérard JOLLY



**Le Comité des Fêtes se réunit tous les avant derniers vendredi du mois  
à la petite salle du tennis, dès 20 H 30.**

**Venez nous rejoindre et soyez les bienvenus.**

Distribution du Colis des Aînés	Décembre 2017
Tirage de la Tombola de Printemps	Vendredi 04 mai 2018
Course Cycliste UFOLEP	Jeudi 10 mai 2018, Ascension
Remise des Lots de la Tombola	Vendredi 18 mai 2018
Concours de Pétanque	Samedi 02 juin 2018
Foire à Tout	Samedi 30 juin 2018, en nocturne
La Pougaraise	Dimanche 26 août 2018
Remise des Bénéfices de la Pougaraise	Vendredi 28 septembre 2018
LOTO	Dimanche 14 octobre 2018
Assemblée Générale	Vendredi 19 octobre 2018
Foire aux Jouets	Dimanche 28 octobre 2018

### **ET POUR TERMINER**

Une pensée toute particulière aux personnes qui nous ont quittées cette année,  
un mot d'encouragement à toutes celles qui sont malades.

Et pour terminer sur une belle note

BONNE ANNEE 2018

L'équipe du Comité des fêtes d'Auppegard.

## **Le club de Gym Auppegard**



Le Club de Gym se porte toujours bien. Cette année, 47 adhérents, un record, qui se retrouvent 2 fois par semaine à la salle polyvalente pour pratiquer step, LIA, renforcement musculaire, abdos et relaxation.

Christine, notre animatrice diplômée, nous procure ses cours avec entrain, bonne humeur et au son d'une musique moderne et entraînante.

Il est toujours possible de nous rejoindre.

Horaires : mardi 18h20 à 18h55 step (facultatif)  
18h55 à 20h gym  
vendredi 10h15 à 11h30 gym

Le bureau se compose ainsi :  
Présidente Dominique QUENOUILLE  
Secrétaire Véronique PASQUIER  
Trésorière Françoise THOMAS  
Membres du bureau Sandrine VALLEE  
Frédérique JOUEN



# Le Téléthon 2017

Le programme 2017 était :

**Mercredi 29 Novembre à partir de 14h00 à AUPPEGARD**

LOTO du cercle des Aînés (2€ par carte) à la salle des fêtes d'**AUPPEGARD**– Nombreux lots.

**Vendredi 8 décembre** : *Ecole d'AUPPEGARD.*

Distribution des commandes de croissants et pains au chocolat aux enfants de l'école.

*Les bons de commande sont remis aux enfants dix jours avant.*



**Vendredi 8 Décembre** : *salle du clos champêtre de Biville La Baignarde à partir de 20h00 : Soirée Théâtre « Les trois mousquetaires »*

Chants, contes et scénettes. L'entrée est à 5 € par adulte. Buvette sur place.

Organisé par : Le comité des fêtes « bivill'animation »

**Samedi 9 Décembre** : à **BIVILLE LA BAIGNARDE** après midi :

Le comité des fêtes « bivill'animation » organisait les activités jeux, notamment, chamboule tout, tir de ballon dans cible, etc, ...

**Samedi 9 décembre** : à la *salle des fêtes d'AUPPEGARD*

Vente de crêpes – buvette

Activités enfants « Jeu de Société »

lavage voitures parking salle des fêtes

Frites saucisses, buvette

Randonnée pédestre (environ 8 kms),

Soirée repas (Loterie, tombola, animation)



Le concert Chorale « Chœur And Caux », a eu lieu le, quant à lui, le 28 avril 2017 à l'église Saint Georges de Colmesnil.

## **Bilan du Téléthon 2017**

Très heureux d'avoir renouvelé cette opération téléthon en 2017, tous nos fidèles soutiens et quelques nouveaux habitants sont venus participer aux activités.

Il est dommage que peu d'enfants et de grandes personnes aient profité des nombreux lots et cadeaux offerts par nos partenaires et en plus des bonnes crêpes et des bons gâteaux.

Je remercie donc, au nom de tous les malades atteints de myopathies, tous ceux qui ont fait l'effort de participer à ce téléthon 2017.

Enfin, grâce au concours de nombreux bénévoles, associations, commerçants, communes et entreprises, nous avons réalisé un téléthon de grande qualité.

Merci et à l'année prochaine.

Serge Flourac



## Chorale choeurs and Caux

La Chorale « Chœurs and Caux » a maintenant 21 ans d'existence, de nombreux concerts à son actif pour des causes solidaires ou des actions locales. Venez vous joindre à nous pour préparer et participer au prochain concert, les répétitions sont le lundi soir de 18h30 à 20h30 à la nouvelle bibliothèque d'Auppegard.

La Chorale compte 35 membres, dont 2 guitaristes et un pianiste.

Contacts :

Mme Céline Delesque Chef de chœur : 02 35 59 77 67

M.Delesque Philippe Président : 02 35 59 77 67

M.Flourac Serge Secrétaire : 02 35 04 12 96

<http://choeursandcaux76.e-monsite.com/>



**Concerts 2017 :** - à l'église Saint Martin de Glicourt le vendredi 24 mars

- à l'église Saint Martin d' Ambrumesnil au profit de « vie et espoir » le vendredi 31 mars
- à l'Église Saint Georges de Colmesnil au profit du Téléthon 2017 le vendredi 28 avril
- à l'Église Saint Valéry d'Anneville sur Scie le vendredi 06 octobre
- à l'église Notre Dame de Lammerville le dimanche 12 novembre



## Anciens combattants A.C.PG-C.A.T.M

Au cours de l'année 2017 l'association a eu à déplorer 2 décès de membres sympathisants :

Serge Saintemarie et Jean François Bartholomew.

A ce jour l'association compte 27 adhérents dont 17 anciens combattants, 10 veuves anciens combattants auxquels s'ajoutent 20 membres sympathisants.

L'association s'est montrée encore très active cette année 2017. Voici les principales animations :

-samedi 4 février, Assemblée Générale de l'association placée sous la présidence de Monsieur Jacques Deprez Maire et du Président Cantonal Philippe Maerten.

Baisse sensible des effectifs, bonne santé de la trésorerie et surtout son dynamisme pour les activités au cours de l'année 2017.

Le bureau renouvelé n'a pas subi de changement, il se présente ainsi :

Président d'honneur : Jacques Déprez Maire

Président : Michel Delesque

Vice-président : Pierre Maynen

Trésorier : Christian Blondel

Trésorier adjoint : Michel Girot

Porte-drapeau : Albert Fécamp, Robert Hinfray ; suppléant : Francis soichet

Michel Delesque a été nommé Président d'honneur et Pierre Maynen Vice-président Secrétaire de la section Cantonale ACPG-CATM de Bacqueville.

#### ACTIVITES 2017 :

-Samedi 26 février, Assemblée Générale de la section cantonale à Bacqueville en Caux. Elle regroupe 8 sections placées sous la présidence du Vice-président Départemental M.Logez, du Vice-président et Maire M.Hauguel Martial, du Maire de Bacqueville et divers maires, présence de 18 drapeaux, de nombreux anciens combattants et veuves.

-Dimanche 9 avril, Congrès départemental Franqueville Saint pierre, L'association était fortement représentée, 9 adhérents et 1 porte drapeau.

-Dimanche 30 avril, Commémoration du retour des déportés à Avremesnil, participation de Michel Delesque, Pierre Maynen, des deux porte-drapeaux et de nombreux adhérents.

-Vendredi 8 mai, Commémoration de la fin de la guerre 39/45, selon le programme suivant : Célébration religieuse au monument aux morts, dépôt de gerbe, discours, Marseillaise chantée par les enfants de l'école avec les enseignants et les personnes présentes, dépôt de gerbe à la stèle des victimes d VI avec minute de silence, recueillement sur les tombes des trois soldats alliés morts pour la France, vin d'honneur salle polyvalente, remise de 2 médailles de porte drapeau à :

Albert Fécamp, Francis Soichet par le Président Cantonal.

-Vendredi 18 Aout, une délégation d'anciens combattants avec 2 drapeaux pour assister aux obsèques du Président d'honneur départemental Lucien Thorel à Saint jean du Cardonnay.

-Lundi 16 octobre, hommage au Soldat Inconnu d'AFN à l'Acropole de Notre Dame de Lorette, départ à 5h30 de la place de Bacqueville en Caux, commémoration à 10h30 en présence de la Ministre des Armées, du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, du Président des Anciens Combattants ACPG-CATM, de 12 adhérents, 2 porte-drapeaux de la section des Anciens Combattants d'Auppegard et retour vers 17h00.

-Samedi 11 novembre, commémoration de l'Armistice 1918, messe dépôt de gerbe au monument aux morts, discours, marseillaise avec les enfants de l'école, dépôt de gerbe à la stèle des victimes du VI avec minute de silence, recueillement sur les tombes des trois soldats alliés morts pour la France, vin d'honneur salle polyvalente suivi du banquet.

-Samedi 2 décembre, concours de dominos « spécial Noël »

-Mardi 5 décembre, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à Auzouville sur Saane.

La section des Anciens combattants offre un don de : 50€ à la Pougaraise et 50€ au Téléthon.

Geste de solidarité : Distribution de plusieurs colis à l'occasion des Fêtes de fin d'année à plusieurs de ses adhérents, Anciens Combattants malades, veuves Anciens Combattants et Sympathisants.

Actions Sociales : Obtention de plusieurs aides pour 7 adhérents.

ONAC 3400€.

AD 900€.



Une aide ménagère de 1152€ pour l'année.

Une aide pour paiement mutuelle de 550€.

### **Calendrier 2018**

- Samedi 9 février, assemblée générale de la section.
- Dimanche 15 avril, congrès départemental à Buchy.
- Dimanche 29 avril, journée déportés Avremesnil.
- Mardi 8 mai, commémoration 39/45.
- Dimanche 11 novembre, Armistice 1918.
- Samedi 1<sup>er</sup> décembre Concours de dominos.
- Mercredi 5 décembre, commémoration fin de la guerre d'Algérie.



Le Président, les Membres du Comité directeur remercient les adhérents qui ont participé toute l'année au bon fonctionnement de la section et présentent à toutes et tous leurs meilleurs Vœux pour l'année 2018

## **Cercle amical des aînés d'Auppegard**

L'association, Cercle Amical des Aînés, qui regroupe 62 adhérents a tenu son Assemblée Générale le 25 Janvier 2017 placée sous la présidence de Mr le Maire Jacques DEPRez et de Mr Serge SAINTEMARIE.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des personnes décédées au cours de l'année 2016.

L'assemblée générale est déclarée ouverte par le Président Serge SAINTEMARIE à 15 heures.

La parole est donnée au secrétaire BIGOT Francis pour le bilan des activités 2016 et le bilan financier par la trésorière LADIRAY Marie-Françoise.

Nous remercions la commune pour le prêt de la salle polyvalente et la subvention accordée, nous remercions aussi les membres du Comité Directeur.

Nous avons une pensée pour les personnes malades ne pouvant être présentes.

Au cours de l'année 2017, 2 personnes sont décédées :

- Notre regretté président Mr Serge SAINTEMARIE
- M. Jean François BARTHOLOMEW

### **Activités 2017**

- Mercredi 25 janvier : assemblée générale, présence de 62 adhérents, rapport des activités, bilan financier.
- Mercredi 14 février : remise des lots grilles st Valentin
- Mercredi 22 février : journée crêpes offertes par les membres du comité directeur
- Dimanche 12 mars : foire à tout et marché fermier, env 60 exposants compte tenu des conditions météorologiques, vente de crêpes, frites saucisses, gâteaux ( offerts par les membres du comité directeur ), buvette.
- Mercredi 29 mars :goûter mensuel avec divers jeux ( cartes, dominos, scrabble)
- Mercredi 26 avril : goûter mensuel avec divers jeux ( cartes, dominos, scrabble)
- Mercredi 24 mai : voyage dans le Pas de Calais avec visite de la cristallerie d' Arques, musée de l'ascenseur à

bateaux des Fontinettes , déjeuner dans un restaurant à Blendecques. retour à Auppegard.

- Mercredi 28 juin : journée détente salle polyvalente préparée par les membres du comité directeur
- Mercredi 27 septembre : goûter mensuel avec divers jeux ( cartes, dominos, scrabble)
- Mercredi 25 octobre : goûter mensuel avec divers jeux ( cartes, dominos, scrabble)
- Dimanche 19 novembre : marché de Noël, salle polyvalente complète et 1 sur le parking
- buvette, crêpes, frites saucisses, vente de gâteaux offerts par les membres du comité directeur.
- Mercredi 29 novembre : loto organisé au profit du Téléthon. Les lots sont offerts par quelques adhérents du club que nous remercions.
- Mercredi 13 décembre : repas de Noël pour 60 adhérents.

La mise en place des tables et décoration de la salle par les membres du comité directeur, repas préparé par Pascal Vallois et la pâtisserie par la boulangerie « Les merveilles du palais ».

Au mariage de Mlle Joly et Mr Romain Doré, un don de 44,72 euros a été offert au cercle amical des aînés.

## Solidarité

Participation à la Pougaraise en offrant un don de 50 euros et organisation d'un loto au profit du Téléthon.

Suite au décès en juin de notre regretté président Serge SAINTEMARIE , les membres du comité directeur ont tenu à assurer les diverses manifestations jusqu'à la prochaine assemblée générale en janvier 2018 où sera nommé un nouveau président,

**Les membres du comité directeur présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.**

## “Déclique Informatique”

L'association fête sa première année d'existence.

Depuis son ouverture en octobre 2016 nous partageons un savoir informatique que nous espérons de qualité.

Nous comptons actuellement vingt-huit adhérents et une moyenne de quinze membres présents au cours non initiés avec une moyenne d'âge de plus ou moins soixante ans.

Ce mois de Novembre l'association Déclique Informatique a déménagé dans les locaux de la nouvelle Bibliothèque.

L'association s'équipe cette année d'un site internet prochainement actif, et de plusieurs PC ayant accès à internet en libre service pour le public.

Ces nouveaux locaux nous permettent de vous accueillir dans de meilleurs conditions.

Nous espérons voir plus de membres en capacité de rejoindre le groupe initié afin de pousser leurs connaissances sur diverses voies.



Un peu victime de son succès, Déclique informatique connaîtra prochainement des réaménagements qui nous permettront, nous l'espérons, de continuer à vous accueillir dans des conditions optimum.

L'accès à internet dans ces nouveaux locaux et l'arrivée prochaine de l'internet haut débit à Auppegard présage un apprentissage du web plus confortable et toujours plus intéressant pour nos adhérents.

Cordialement, Le Dévédec David

## Si Le Pougard m'était conté

Aviez-vous vu, le samedi et dimanche 9 et 10 septembre, la 7ème exposition de l'association "SI LE POUGARD M'ETAIT CONTE" ? Elle était réservée aux grands comme aux petits ... Merci aux Pougaraïses et Pougaraïses qui nous ont prêté des milliers de petites choses. François LETOURNEL et Stéphane ont réalisé une présentation de légumes, Denis et Nicole ont organisé une belle décoration sur une charrette ancienne, Denis a installé une exposition sur Alpine Renault et 2 Alpines que nous avons admirées sur le parking de la salle des fêtes. Bérénice nous a présenté une riche collection de balances, de poids, de fourneaux, de plats, de vaisselle ..... ainsi que ses recherches sur la vie des pougaraïses.



Des peintres ont réalisé un tableau sur les beautés de Auppegard. Le secrétaire de l'association Mr Hervé AUTIN, président du jury, a acheté, au nom de l'association, des tableaux représentant les maisons de M CHAVANIEUX et M DEPREZ réalisés par Noé NOEL et une peinture d'une citrouille de Nicole MENARD. Ces tableaux seront prêtés à nos donateurs.

Le trésorier de l'association Mr Daniel VIARD a procédé au tirage de la tombola. Le 1er lot à Patrick AUTIN (un livre retraçant l'épopée d'Alpine Renault, merci à Denis), le 2ème lot à Françoise SANNIER (une peinture de Nicole MENARD), le 3ème lot à Louis RIDEL (1 coussin offert par la Maison AUTIN), le 4, 5, et 6ème lot (3 sacs de 10kg de pommes de terre offerts par David DEPREZ), le 7ème lot (2 bouteilles de cidre offertes par Daniel), et d'autres lots (merci à Marie-Claude ...) qui ont fait des heureux gagnants.

Nous avons accueilli nos donateurs qui nous aident à acheter des cartes postales et des peintures d'Auppegard. **Arnaud CORUBLE** : Monsieur Arnaud CORUBLE ; **AU PORTAIL BLEU** : Monsieur Patrice LEVASSEUR, **BLAISE INDUSTRIES** : Monsieur Loïc BLAISE ; **Maison AUTIN** : Monsieur Hervé AUTIN, **AXA**, **LE CHOIX FUNERAIRE** Monsieur DELESQUE Sébastien, **ICOM solutions AGC informatique** : Un grand merci à notre boulanger et notre épicière pour l'affichage des dates de nos différentes manifestations, à l'Office du tourisme de Quiberville sur mer, à la Communauté de communes Terroir de Caux et à la commune d'Auppegard pour leurs subventions.



Le jeudi 18 janvier, la 33ème causerie se déroulera dans la salle des fêtes, venez écouter et discuter de la grande ou la petite histoire d'Auppegard. En 1941, les écoliers ont eu besoin d'un terrain de sports, le conseil municipal de l'époque a décidé d'en créer un, à quel endroit dans la commune ????

Vous avez des choses à montrer, même sans rapport avec le thème de cette année, faites-vous connaître pour les exposer lors de notre 8ème exposition, le dimanche 25 novembre 2018 ! Le thème sera sur les conflits armés vécus par les pougarais. Vous avez des uniformes, des objets, des écrits, des photos, des médailles.....merci de contacter l'association pour nous aider à préparer cette exposition



Des membres de l'association guident les visites de l'église pendant les journées du patrimoine (Samedi, dimanche 15 et 16 septembre 2018). Vous désirez visiter l'église un autre jour, prenez contact avec l'association [silepougardmetaitconte@orange.fr](mailto:silepougardmetaitconte@orange.fr)

SI LE POUGARD M'ETAIT CONTE : Association communale culturelle. Collecter et faire partager des informations ou biens concernant le vécu des pougarais.

Président: Francis THOMAS

Secrétaire : Hervé AUTIN

Trésorier : Daniel VIARD

Archiviste : Bérénice de la Moissonnière

Lectrice : Françoise THOMAS

<http://pougard.monsite-orange.fr/>

[silepougardmetaitconte@orange.fr](mailto:silepougardmetaitconte@orange.fr)

## Club animation couture

Club animation couture 2016 / 2017 :

Depuis septembre, nous sommes une douzaine d'adhérentes à participer aux activités couture, le lundi après-midi de 13h30 à 17h00.

Chacune d'entre nous fait de son mieux pour réaliser ce dont elle a envie sous l'œil averti d'Odile Danger ; nous lui disons merci.

Les finances sont tenues par Catherine et le secrétariat par Sonia.

Le club présente à tous les Pougarais ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

### Composition du bureau :

Présidente : Marie-Paule VIARD

Vice-Présidente : Françoise THOMAS

Trésorière : Catherine SAINTEMARIE

Secrétaire : Sonia MALSANG



# Le secretariat de la mairie vous informe

## Ouverture du secrétariat de Mairie :

Place Jacob Bontemps.

Tél : 02.35.85.22.34 ; Fax : 02.35.85.22.34 ; courriel : [mairie-auppegard@wanadoo.fr](mailto:mairie-auppegard@wanadoo.fr)

Les mardi et vendredi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

« Allo service public » : pour des informations d'ordre général sur les démarches à accomplir, appeler le 3939.

Un nouveau service privé de portage de repas à domicile est disponible sur le secteur d'Auppegard. Si besoin merci de prendre les renseignements en mairie.

Communauté de Communes Terroir de Caux - 11, route de Dieppe 76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX Tél : 02.35.85.46.69 (le matin) ; courriel : [contact@terroirdecaux.net](mailto:contact@terroirdecaux.net)

Ouverture du lundi au jeudi : 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 et le vendredi : 08h30 à 12h00

## La déchetterie de Gueures

Pour accéder à la déchetterie, merci de vous munir de votre badge d'accès délivré par la Communauté de Communes Saâne et Vienne. Ce badge est à conserver d'une année sur l'autre.



La déchetterie se situe 11 rue des canadiens à Gueures, les horaires sont les suivants :

	ETE Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre		HIVER Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	
<b>Lundi</b>	9H-11H45	14H-18H45	Fermé	14H-16H45
<b>Mardi</b>	9H-11H45	14H-18H45	Fermé	14H-16H45
<b>Mercredi</b>	9H-11H45	14H-18H45	Fermé	14H-16H45
<b>Jeudi</b>	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
<b>Vendredi</b>	9H-11H45	14H-18H45	10H-11H45	14H-16H45
<b>Samedi</b>	9H-11H45	14H-18H45	10H-11H45	14H-17H45
<b>Dimanche</b>	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à demander conseil auprès du conseiller du tri [conseillerdutri@cc-saaneetvienne.fr](mailto:conseillerdutri@cc-saaneetvienne.fr) Tél : 02.35.04.86.95.

## Quels sont les déchets acceptés ?



**Déchets verts** : tontes, feuilles, petits branchages



**Gravats** : parpaings, cailloux, briques, torchis...



**Encombrants non-incinérables** : matelas, canapés, placo-plâtre, ...



**Encombrants incinérables** : bois divers, ...



**Ferraille** : vélos, grillages, armoires métalliques...



**Déchets Ménagers Spéciaux** : pots de peintures, vernis, colles, solvants, huiles de vidange, bidons vides d'huile moteur et de pétrole...



**Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E)** : réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, écrans, néons et ampoules basse consommation...



**Piles, batteries, et cartouches d'encres**



**Les gros cartons**



**Vêtements, textiles et chaussures**



**Le polystyrène**



**Les huiles** : huiles de moteur, huiles de fritures



**Les pneus**

**Les plastiques durs** : jouets, salons de jardin, poubelles, gouttières, tuyaux...



**Points d'Apports Volontaires pour les Emballages Recyclables**

## Les formalités administratives

<b>Comment obtenir</b>	<b>Où s'adresser</b>	<b>Renseignements à</b>	<b>Coût et validité</b>
<b><u>Carte Nationale d'Identité</u></b>	Mairie de Bacqueville en Caux Mairie de Dieppe	- 1 copie d'acte de naissance avec filiation complète - 2 photos d'identité récentes et identiques - 1 justificatif de domicile - L'ancienne carte	Gratuit si perte ou vol : timbre fiscal de 25 Euros
<b><u>Passeport</u></b>	Mairie de Dieppe Mairie de Neuville lès Dieppe	- 1 copie intégrale de l'acte de naissance - 2 photos d'identité conformes - 1 justificatif de domicile - La Carte Nationale d'Identité ou l'ancien passeport	Timbre fiscal de 86 €  Durée de validité de 10 ans pour les majeurs et de 5 ans pour les mineurs
<b><u>Extraits d'actes (Naissances, mariage, décès)</u></b>	Mairie du lieu de naissance ou greffe du Tribunal du lieu de naissance	- Carte Nationale d'Identité ou livret de famille	Frais d'envoi
<b><u>Reconnaissance avant la naissance</u></b>	Mairie	- Cartes Nationales d'Identités du couple - Justificatif de domicile	Gratuit
<b><u>Extrait de casier judiciaire</u></b>	Casier National Judiciaire – 107, rue du Landreau – 44079 NANTES Cédex	- Nom, prénoms, date et lieu de naissance	Gratuit
<b><u>Certificat d'immatriculation</u></b>	Internet	- Formulaire - Carte Nationale d'Identité - Justificatif de domicile	Variable suivant le véhicule
<b><u>Livret de famille</u></b>	Mairie du domicile		Gratuit
<b><u>Recensement militaire</u></b>	Mairie du domicile	Jeune ayant atteint 16 ans - Carte Nationale d'Identité - Livret de famille	Gratuit
<b><u>Inscription sur la liste électorale</u></b>	Mairie du domicile	- Carte Nationale d'Identité - Justificatif de domicile	Gratuit—Inscription avant le 31/12

# Bien vivre en communauté

## Les déchets

Les déchets ménagers sont gérés par la communauté de Commune Terroir de Caux. Attention, les jours de collecte pourront changer en cours d'année. Veillez à sortir les poubelles la veille au soir de la collecte.

Rappel : pour les jours fériés tombant un jour de collecte ou la veille, la collecte est décalée au lendemain.

Les encombrants sont à déposer à la déchetterie de Gueures.

## Le tri

Du fait de la collecte directe des déchets recyclables, les conteneurs de tri sélectif seront retirés du parking du stade de football, seuls les conteneurs pour les verres alimentaires sans bouchons ni couvercle et pour le textile resteront en place.

Important : certaines personnes utilisent encore le point de collecte comme dépotoir en le souillant avec des déchets qui devraient être déposés en déchetterie située à seulement 4 km. Nous en appelons à l'esprit citoyen de tous...

Tout dépôt sauvage de déchets est puni par la loi.

## Bruit

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques, les bétonnières, les compresseurs à air ou à haute pression, etc... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## Vitesse

La municipalité rappelle à tous les usagers de la route qu'il leur appartient de conduire de façon prudente et responsable et de respecter les limitations de vitesse lors de la traversée de notre commune pour la sécurité de tous.

## Fumée

Le brûlage des déchets verts, des branches, des tontes de gazon, etc... par les particuliers et les professionnels est interdit. La solution étant la collecte en déchetterie de Gueures ou le broyage et le compostage à domicile.

## Problème de voisinage

Pour vous aider à régler les problèmes de voisinage, le conciliateur de justice est à votre disposition à Dieppe au Tribunal tous les jours de 10h00 à 12h00. Prendre rendez-vous au 02.35.82.01.19.

# Agenda des manifestations 2018

<b>Dimanche 14 janvier :</b>	Vœux du Maire
<b>Vendredi 09 février :</b>	Soirée zumba organisée par les écoles
<b>Vendredi 16 février :</b>	Soirée tartiflette organisée par les écoles
<b>Dimanche 11 mars :</b>	Foire à tout, marché artisanal _ Cercle Amical des Aînés
<b>Mardi 08 mai :</b>	Commémoration _ ACPG-CATM
<b>Jeudi 10 mai :</b>	Course cycliste UFOLEP _ Comité des Fêtes - Départ / Arrivée au Thil-Manneville
<b>Vendredi 18 mai :</b>	Remise des lots de la tombola _ Comité des Fêtes
<b>Vendredi 01 juin :</b>	Kermesse avec barbecue organisée par les écoles
<b>Samedi 02 juin :</b>	Concours de pétanque _ Comité des Fêtes
<b>Samedi 30 juin :</b>	Foire à tout _ Comité des Fêtes
<b>Dimanche 26 août :</b>	Randonnée cyclotouriste “La Pougaraise”
<b>15 &amp; 16 septembre :</b>	Journées du patrimoine _ « Si le Pougard m’était conté »
<b>Vendredi 28 septembre :</b>	Remise du chèque de la Pougaraise _ Comité des fêtes
<b>Dimanche 07 octobre :</b>	Repas des aînés
<b>Dimanche 14 octobre :</b>	Loto _ Comité des Fêtes
<b>Dimanche 28 octobre :</b>	Foire aux jouets _ Comité des Fêtes
<b>Dimanche 11 novembre :</b>	Commémoration ACPG-CATM
<b>Dimanche 18 novembre :</b>	Marché de Noël _ Cercle Amical des Aînés
<b>Samedi 24 novembre :</b>	Exposition _ « Si le Pougard m’était conté »
<b>Samedi 01 décembre :</b>	Domino _ ACTG-CATM
<b>Les 07 et 08 décembre :</b>	Téléthon 2018

# Pratique...

## Combien de Temps conserver ses papiers ?

### Assurances

Documents	Durée	Observations
Contrats (habitation, automobile, responsabilité civile...)	10 ans à compter de la résiliation du contrat	En cas de dommage corporel, votre responsabilité peut être recherchée pendant ces 10 ans
Contrat d'assurance-vie	10 ans après la fin du contrat	Le bénéficiaire peut faire valoir ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat d'assurance-vie
Quittances de prime, avis de résiliation	2 ans	Après ce délai, l'assureur ne peut plus les contester
Dossier de sinistre	10 à compter de l'indemnisation	Plus longtemps en cas de dommage corporel, si des séquelles sont à craindre

### Banque

Documents	Durée	Observations
Contrats de prêt (immobilier, à la consommation,...)	2 ans à compter de la dernière échéance	
Relevés de compte et talons de chèquiers	5 ans	Un débit frauduleux à la carte bancaire doit être contesté dans un délai maximal de 13 mois (70 jours pour une opération réalisée hors Union Européenne)
Ticket de carte bancaire, avis de virement, remises de chèques	Jusqu'à leur transcription sur votre relevé de compte	

### Logement

Documents	Durée	Observations
Certificat de ramonage	1 an	
Contrat de bail, quittance de loyer, état des lieux	Durée de la location + 3 ans	Délai applicable aux logements loués comme résidence principale - art. 7-1 de la loi du 07/07/89
Décompte de charges de copropriété, procès-verbaux d'assemblée générale	10 ans	Article 42 de la loi du 10 juillet 1965
Factures d'eau, d'électricité, de gaz	5 ans	Délai pour contester une facture. Le fournisseur dispose de 2 ans pour agir en paiement contre son client (4 ans si le fournisseur d'eau est public)
Factures liées à des travaux	10 ans	
Factures de téléphone et d'accès internet	1 an	
Titres de propriété	À vie	

## Impôts

Documents	Durée	Observations
Impôts locaux (avis d'imposition, justificatifs de paiement)	1 an	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition (3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement accordé à tort)
Impôt sur le revenu (déclaration, avis d'imposition, justificatifs de paiement)	3 ans	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition
Contribution à l'audiovisuel public	3 ans	A compter de l'année qui suit l'année d'imposition

## Travail

Documents	Durée	Observations
Bulletins de salaire	Jusqu'à la liquidation des droits à la retraite	Les actions en paiement de salaire peuvent être engagés pendant 3 ans - Article L3245-1 du code du travail
Attestations d'allocations-chômage	3 ans	Pôle emploi dispose de 3 ans pour réclamer une somme indûment versée (10 ans en cas de fraude). Vous disposez de 2 ans pour réclamer le paiement d'allocation-chômage
Certificats et contrats de travail	Jusqu'à la liquidation des droits à la retraite	
Diplômes	À vie	
Lettre de licenciement	1 an	Ordonnance n°2017-1387 du 22 septembre 2017 relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail
Solde de tout compte	3 ans	Les actions en paiement de salaires peuvent être engagées pendant 3 ans – article L3245-1 du code du travail

## Santé

Documents	Durée	Observations
Certificats et dossier médicaux	À vie	Utiles pour le suivi médical
Décompte de remboursement de la Sécurité Sociale	2 ans	Délai de réclamation en cas de non-paiement ou en cas de versement indu (5 ans en cas de fraude)
Ordonnances	1 an	Elles permettent la délivrance des médicaments pendant 1 an (jusqu'à 5 ans pour les lunettes)
Preuves du versement d'indemnité journalières (maladie ou accident)	Jusqu'à la liquidation des droits à la retraite	

## Consommation

Documents	Durée	Observations
Certificats de garantie	Jusqu'à l'expiration du délai de garantie	Généralement entre 1 et 10 ans
Factures et tickets de caisse des achats en électroménager, hi-fi,...	Tant que vous détenez les appareils	Ils seront utiles pour obtenir une indemnisation en cas de sinistre (cambriolage, incendie...)
Factures de réparation	5 ans	Article L218-2 du code de la consommation
Factures d'hôtels et restaurants	2 ans	Article L218-2 du code de commerce



Bulletin réalisé par la commission de communi-

cation du conseil municipal

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce bulletin

Décembre 2017—imprimé par nos soins—ne pas jeter sur la voie publique